

<https://enseignants.se-unsa.org/Pour-des-carrieres-mieux-accompagnees-et-qui-avancent-plus-vite-le-SE-Unsa>



# **Pour des carrières mieux accompagnées et qui avancent plus vite, le SE-Unsa propose !**

- Concertation attractivité et rémunération -

Date de mise en ligne : jeudi 24 novembre 2022

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---



La concertation annoncée par le ministre pour définir, activer les leviers de l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale et revaloriser ces derniers a débuté par une phase préparatoire en octobre 2022. Un des axes porte sur le déroulement de la carrière.

Le SE-Unsa y a rappelé les retards d'avancement par rapport aux engagements, les iniquités toujours présentes ainsi qu'un accompagnement RH en deçà des besoins réels, il a également proposé les leviers à activer pour que « valoriser » soit enfin crédible !

Un levier à ne pas négliger pour « reconnaître »

Le pouvoir d'achat reste l'attente la plus forte de la profession vis-à-vis de son employeur.

Les possibilités d'avancement tout au long du parcours sont un levier important d'une meilleure rémunération, d'autant qu'elles viennent lier l'investissement professionnel et la reconnaissance légitimement attendue.

Des données à analyser finement

Selon les situations individuelles, les constats ne sont pas les mêmes pour expliquer la stagnation de l'avancement des carrières, de la même façon que cette stagnation peut beaucoup varier selon le corps d'appartenance, selon le métier. Aussi, il est indispensable de bien connaître ces réalités spécifiques, mais aussi celles de territoires, pour définir au mieux les améliorations à trouver. C'est ce que s'applique à faire chaque jour le SE-Unsa en accompagnant au plus proche la profession.

Chez les professeurs des écoles, on note une moyenne d'âge encore trop élevée pour l'accès à la hors classe et un vivier 2 trop insuffisamment abondé pour l'accès à la classe exceptionnelle.

Dans le 2d degré, on note un nombre de fonctions et missions éligibles au vivier 1 de la classe exceptionnelle très insuffisant pour les CPE, PsyEN et PLP, et ce malgré les fonctions et missions nouvellement reconnues en 2022.

Par ailleurs, la lecture de son avancement est très opaque pour chaque personnel, faute d'une vraie RH de proximité qui, malgré des améliorations sur la mobilité professionnelle, ne communique pas ou trop peu les données permettant la compréhension d'une non-promotion ou d'une non-mobilité géographique par exemple.

Les demandes du SE-Unsa

Parce que la concertation qui débutera en janvier 2023 se devra d'être la plus utile possible, le SE-Unsa a rappelé ses exigences quant à la nécessité de :

- poursuivre de façon plus forte les mesures liées au (re)classement afin que tous les services antérieurs soient reconnus et ce quel que soit le concours ;
- établir une programmation pluriannuelle d'augmentation des contingents de promotion à la hors-classe avec un

## **Pour des carrières mieux accompagnées et qui avancent plus vite, le SE-Unsa propose !**

---

ratio à 20 % permettant un accès dès l'entrée dans la plage d'appel et la classe exceptionnelle avec la montée en charge au-delà des 10% des corps ;

- activer les leviers existants pour débloquer des accès à la hors-classe des collègues pénalisés par un avis « arbitraire » ou par une prise en compte des seules années de PE pour les anciens instituteurs ;
- élargir le cadre dérogatoire d'éligibilité au vivier 2 de la classe exceptionnelle en prenant en compte l'échelon 5 et en repoussant le cadre jusqu'en 2024 *a minima* ;
- définir de nouvelles fonctions et missions éligibles au titre du vivier 1 de la classe exceptionnelle pour les corps qui en sont privés.

> > À lire

- [Attractivité - revalorisation : le SE-Unsa porte vos revendications](#)
- [Missions : revaloriser en reconnaissant la réalité de nos métiers](#)
- [Mobilité géographique : le SE-Unsa dénonce les blocages et veut des améliorations !](#)
- [Formation initiale et continue : des leviers pour l'attractivité de nos métiers](#)
- [Mobilité professionnelle : le SE-Unsa revendique le soutien et l'accompagnement des personnels](#)
- [Face au désert médical de l'Éducation nationale, le SE-Unsa veut des actes !](#)